



SYNDICAT C.G.T. DES TERRITORIAUX DE ROUEN

53 rue Bourg l'Abbé 76000 Rouen

Tél : 02.35.00.29.20

E-Mail : territoriauxrouen@free.fr

J-Galant: 06.61.42.71.43

G-Larose: 06.61.34.82.74

NI ENTENDU.E.S, NI ECOUTÉ.E.S NI RESPECTÉ.E.S

Les syndicats CGT des Territoriaux de Rouen et SUD ont déposé plusieurs préavis de grève consécutifs pour l'ensemble des personnels titulaires, contractuels et vacataires de la Ville de Rouen sans jamais être reçus. Alors que le Code du Travail et la délibération du conseil municipal de 2019 obligent l'employeur à nous réunir et à négocier, **Le « Souverain Nicolas » se fout des règles!**

Nos métiers sont victimes du manque de reconnaissance professionnelle ce qui génère de la frustration et de la souffrance. A ceci s'ajoute la précarité mise en place par les critères de gestion. La COVID en est simplement le révélateur.

Méprisant son personnel, le Maire et président de la Métropole, est aux ordres de Macron. Elu politique de « **gauche** » il a deux faces. D'un côté, en petit comité il martèle un discours autoritaire envers le fonctionnement de la mairie et dicte une gestion arbitraire des services. C'est lui qui décide la suppression des jours de congés, la retenue à la journée pour fait de grève, le travail du dimanche intégré dans le cycle de semaine sans compensation ni discussion, les ratios en plus des quotas bloquant les avancements de carrières...et la liste est longue. D'un autre côté, en représentation politique, il remercie le personnel pour son travail et son investissement dans leurs missions de service public indispensable en tant de crise. Dès que l'on gratte ce vernis hypocrite, c'est tout le personnage qui se révèle. Côté pile, il applique sans concertation, ni sommation ses « diktats » néfastes pour le personnel, les usagers et le service public. Côté face, il déverse sur les réseaux sociaux sa propagande pour promouvoir le service public et les augmentations de salaires.

Vous êtes allé trop loin Mr le Maire dans votre comportement de « **petit souverain** ». Votre image ne trompe plus personne, que ce soit envers les usagers ou le personnel, votre comportement **MEPRISANT** est démasqué !

Ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on fait baisser la température. Le maire décide « un cadrage du droit de grève » qui s'apparente à une suppression des libertés d'expression.

Dès le 1^{er} Janvier 2022, les services de la DTE et de la DSCS auront l'obligation de prévenir 48h avant, avec retenue à la journée, car c'est lui qui décide. Allant même jusqu'à la désignation d'agents les empêchant de se mobiliser. Les textes prévoient un accord avec les partenaires sociaux. Monsieur dit « **NON C'EST COMME CA** ».

Encore une fois, les agents sont en grève. Dès, mardi 14 décembre, fermeture de toutes les bibliothèques, plus de ¾ des garderies et des cantines fermées. Nouvelle demande au Maire pour ouvrir des négociations, comme la loi républicaine l'exige. Mais le Maire est au-dessus des lois. Il n'a pas le temps !

C'est pour ces raisons que la CGT a refusé de siéger au Comité Technique le Mardi 14 Décembre.